

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

Vendredi 19 juin 2020

PROCES-VERBAL

1. Approbation du compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 13 mars 2020 (vote)

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte-rendu des débats du Conseil d'administration du 13 mars 2020.

2. Rapport d'activité 2019 du CNRS (vote)

Le Conseil d'administration approuve par 20 voix pour, 1 voix contre et 2 absences le rapport d'activité 2019 du CNRS.

3. Régime de frais de mission (vote)

Article 1 :

Le conseil d'administration vote par 22 voix pour et 1 voix contre pour une durée de trois ans, à compter du 1er juillet 2020, les dispositions suivantes :

France métropolitaine	Île-de-France						Province		
	Paris		Petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne)		Grande couronne (Yvelines, Val-d'Oise, Seine-et-Marne, Essonne)		Villes ≥ à 200 000 habitants		Autres communes
Per diem	Arrêté du 3 juillet 2006 modifié	Marché missions*	Arrêté du 3 juillet 2006 modifié	Marché missions*	Arrêté du 3 juillet 2006 modifié	Marché missions*	Arrêté du 3 juillet 2006 modifié	Marché missions*	Arrêté du 3 juillet 2006 modifié
Régime général									
Chambre simple	110 €	150 € 160 €	90 €	150 € 160 €	90 €	120 € 130 €	90 €	120 € 130 €	70 € 120 €
Chambre double									
Agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés et en situation de mobilité réduite	120 €	150 €	120 €	150 €	120 €	120 €	120 €	120 €	120 €
Experts scientifiques extérieurs à l'administration	Remboursement aux frais réels sur justificatifs, dans une limite de 150 € pour l'hébergement et de 35 € pour les frais de repas								
Personnalités scientifiques de haut niveau	Remboursement aux frais réels sur justificatifs, sans plafond, sur décision du PDG (ou DGDR par délégation)								

*ou dans la limite de ces plafonds en cas d'impossibilité du titulaire du marché de fournir les prestations demandées ou en cas d'imprévisibilité de la mission

Outre-mer	Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Barthélemy, St Pierre et Miquelon, Saint-Martin	Nouvelle Calédonie, Iles Wallis et Futuna, Polynésie Française		
Per diem	Arrêté du 3 juillet 2006 modifié	CNRS	Arrêté du 3 juillet 2006 modifié	CNRS
Régime général				
Chambre simple	70 €	120 €	90 €	120 €
Chambre double		130 €		130 €
Experts scientifiques extérieurs à l'administration	Remboursement aux frais réels sur justificatifs, dans une limite de 150 € pour l'hébergement et de 35 € pour les frais de repas			Remboursement aux frais réels sur justificatifs, dans une limite de 150 € pour l'hébergement et de 42 € pour les frais de repas
Personnalités scientifiques de haut niveau	Remboursement aux frais réels sur justificatifs, sans plafond, sur décision du PDG (ou DGDR par délégation)			

4. Participation du CNRS à l'IdEx Université Paris 2019 (vote)

Le Conseil d'administration approuve par 17 voix pour et 6 voix contre la participation du CNRS à l'IdEX Université Paris 2019.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

5. Prorogation du Consortium EGO (vote)

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la prorogation du consortium de droit privé italien EGO pour une durée de 5 ans à compter du 11 décembre 2020 et jusqu'au 10 décembre 2025.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

6. Forfait mobilités durables (vote)

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la mise en application au profit des agents du CNRS des dispositions du décret n° 2020-543 du 9 mai 2020 relatif au versement du « forfait mobilités durables » dans la fonction publique de l'Etat.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

7. Prorogation du mandat des membres du Comité d'éthique du CNRS (vote)

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la prorogation du mandat des membres du Comité d'éthique du CNRS jusqu'au 1er juillet 2021.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

8. Nomination au Comité d'audit interne (vote)

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la nomination de Mme Hélène CAZAUX-CHARLES en tant que présidente du Comité d'audit interne, pour une durée de trois ans en remplacement de Mme Sylvie GARCELON.

9. Acceptation d'un legs universel constitué de biens immobiliers (vote)

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, donne son accord à l'acceptation du legs universel consenti par Monsieur Georges Brahms au CNRS, sachant que l'actif est supérieur au passif de la masse successorale et qu'une enquête d'un généalogiste successoral a conclu à l'absence d'héritier du défunt.

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président pour l'exécution de la présente délibération.

Fait à Paris, le 19 juin 2020

Le President

Antoine PETIT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

Vendredi 19 juin 2020

Président de séance :

M. Antoine PETIT

Sont présents :

Mme Caroline OLIVIER-YANNIV	Mme Josiane TACK	Mme Bettina LAVILLE
M. Alban HAUTIER (Visio)	Mme Claudia ZLOTEA	Mme Agnès PLAGNEUX-BERTRAND
M. Pierre MUTZENHARDT (Visio)	M. Benjamin BERTRAND	(Visio)
M. Christophe BLONDEL	Mme Valérie CASTELLANI	M. Régis REAU
M. Yannick BOURLES	Mme Hélène CAZAUX-CHARLES	Mme Sylvie RETAILLEAU
Mme Janique GUIRAMAND	M. Nicolas CUDRE-MAUROUX (Visio)	
Mme Carole LE CLOIEREC	Mme Sylvie GARCELON	

Sont absents :

M. Bernard LARROUTUROU (Absent excusé, pouvoir à Antoine Petit)
M. Bernard ALAUX (Absent excusé, pouvoir à Sylvie Garcelon)
M. Bernard DAUGERAS (Absent excusé, pouvoir à Hélène Cazaux-Charles)
Mme Christine MUSSELIN (Absente excusée pouvoir à Sylvie Retailleau)

Membres avec voix consultative :

Mme Dorothée BERTHOMIEU
M. Alain SCHUHL
M. Christophe COUDROY
M. Jean-Luc MOULLET
M. Jean-Claude PERREL
Mme Marie-Laure INISAN-EHRET

Invités permanents :

Mme Marie-Hélène BEAUVAIS
M. Hugues de LA GIRAUDIERE
M. Christophe-Alexandre PAILLARD
Mme Myriam FADEL
Mme Catherine DELPECH
Mme Pascale ACCARD

Invités ponctuels :

M. Dominique BAILLARGEAT
Mme Virginie BONNAILLIE-NOEL
M. Philippe DILLMANN
M. Berrie GIEBELS
M. Timothée LAURENT
M. Geoffroy LEROSEY
M. Jean Yves MARZIN
Mme Martine REGERT